

à retourner au Pôle 1D pour le 31 mars 2023 au plus tard
(Cachet de la poste faisant foi)

3 ou 5 ou 10 points

FICHE BAREME D'EXERCICE SUR POSTE en EDUCATION PRIORITAIRE

Nom - Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Affectations : (précisez la commune, l'école et la nature du poste) :

2018/2019 :

2019/2020 :

2020/2021 :

2021/2022 :

2022/2023 :

Personnels concernés :

Les personnels exerçant leurs fonctions depuis au moins 3 ans, d'une façon effective et sans interruption, (sans congé parental ou délégation rectorale par exemple), dans une école en REP de la liste figurant en annexe 2.

Pour les personnels entrants, joindre un arrêté d'affectation à titre définitif.

Bonification :

- 3 points à partir de 3 ans dans le poste
- 5 points à partir de 5 ans dans le poste.
- 10 points à partir de 10 ans dans le poste

Date et signature :